

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le **lundi 30 juillet 2007 à 19 heures, Salle du Conseil**, sous la présidence de **Mme Henriette MARTINEZ, Députée-Maire**.

PRESENTS : Tous les membres à l'exception de Mme MAFFREN, MM RAFFIN, EYSSERIC excusés et de Mle PELLISSIER, Mme ILLY, MM TRUPHEME, TOSCANO

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Pierre SEINTURIER

.....

CREATION D'EMPLOIS C.A.E.

A l'unanimité le Conseil décide de créer deux postes en contrat d'accompagnement dans l'emploi, pour une durée de 6 mois à compter de 4 septembre 2007.

DEMANDE DE PRET

Par 16 voix pour et 1 abstention, le Conseil décide la réalisation de deux prêts auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole :

- l'un de 270 000 euros sur 2 ans pour préfinancer la TVA ;
- l'autre de 230 000 euros sur 15 ans pour financer divers investissements dont le bouldrome.

EXTENSION DE LA CAPACITE D'ACCUEIL
DE LA CANTINE ET DE LA GARDERIE
PERISCOLAIRE PRIMAIRE

Le Maire explique à l'assemblée que le nombre d'élèves inscrits à la cantine et à la garderie de l'école élémentaire est en nette augmentation à la rentrée de septembre 2007. Il est donc nécessaire de prévoir un agrandissement des locaux.

C'est ainsi que la salle de restauration sera doublée par la transformation de la salle dévolue à l'actuelle garderie.

La garderie quant à elle sera installée dans un bâtiment modulaire dont l'achat s'avère être la solution la plus rapide et la moins onéreuse.

Le coût est estimé à 119 430 euros HT.

A l'unanimité le Conseil approuve le projet présenté par le Maire et sollicite une subvention exceptionnelle du Ministère de l'Intérieur.

VENTE DE TERRAIN

A l'unanimité le Conseil décide de vendre une partie de la parcelle de terrain communal des « Grands Champs » sur laquelle sont implantés deux bâtiments. Ce terrain sera destiné à l'implantation d'un complexe hôtelier. Une large publicité sera faite et la meilleure offre sera ensuite retenue.

VENTE DE MATERIEL DESAFFECTE

A l'unanimité le Conseil accepte de vendre à M. Alexandre BEDERIAN, un ancien compresseur désaffecté pour la somme de 80 euros.

CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT
A LA SCOLARITE

A l'unanimité le Conseil décide de reconduire à la rentrée scolaire les ateliers d'accompagnement à l'intention des enfants de l'école élémentaire.

Fait à Laragne, le **31 juillet 2007**

Henriette MARTINEZ
Députée-Maire